



2019.7570

P.P. CH-1951
Sion

A-PRIORITY Poste CH SA

AVALEMS
M. Arnaud Schaller, directeur
Avenue de la Gare 29
Case postale 91
1951 Sion



Notre réf. EWK/es/qb
Votre réf. AS/rvr

Date 19 DEC. 2019

Grilles salariales 2020

Monsieur le directeur,

Votre courrier du 28 novembre 2019 concernant les grilles salariales 2020 pour le personnel des EMS valaisans nous est bien parvenu et nous vous en remercions.

Nous vous rappelons que ces documents doivent être soumis annuellement au Département en charge de la santé et que la prise de position du canton intervient uniquement sous l'angle du financement cantonal.

Un renchérissement de 0.4% ne correspond pas à celui fixé par l'Etat du Valais pour l'année 2020. Il est toutefois conforme au statut du personnel de l'AVALEMS (juin 2012 indice 100). Pour cette raison et sous l'angle du subventionnement, nous l'approuvons.

Afin d'assurer une coordination optimale dans le futur, nous vous remercions de transmettre au Service de la santé publique les adaptations qui auraient un impact sur les finances de l'Etat du Valais. Nous souhaitons que ces éléments soient communiqués au minimum deux mois avant votre Assemblée générale.

En vous souhaitant bonne réception de la présente, nous vous adressons, Monsieur le directeur, nos salutations distinguées.

Esther Waeber-Kalbermatten
Conseillère d'Etat